

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2023

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 47 + 8 Pouvoirs
suppléants : /

Secrétaire de séance : M. S. FERTIG

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mmes A. CHABERT, L. MEHL, MM. M. MEYER, B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, MM. J.-M. KRENER, S. FERTIG, L. STEINMETZ, G. HALTER, C. WINDSTEIN, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : M. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, M. J.-M. FISCHBACH, Mmes C. MUNSCH, S. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, MM. Y. KLEIN - Pouvoir à Mme F. BOURJAT -, F. DE FIGUEIREDO, B. KRIEGER - Pouvoir à M. D. ETTER -, C. EICHWALD - Pouvoir à M. D. BURRUS -, Mme D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER.

Délibération n°10 : Signature avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin d'une convention pour la mise à disposition d'un archiviste itinérant

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu les propositions du Service des Archivistes itinérants du Centre de Gestion du Bas-Rhin,

Vu les besoins de la Communauté de Communes en matière de traitement de ses archives,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

*** de FAIRE APPEL** en 2023 au Service des Archivistes itinérants du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour le traitement des archives de la Communauté de Communes dans le cadre d'une formule « clé en main » sur la base de 21 journées d'intervention à 360 € par journée d'intervention soit 7 560 € ;

*** de DONNER** délégation au Président jusqu'à la fin de son mandat pour souscrire, si besoin, auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin, toute mission complémentaire de son Service des Archivistes itinérants ;

*** d'AUTORISER** le Président à signer à cet effet une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin ainsi que tous documents afférents à cette délibération ;

*** de PRECISER** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget de la Communauté de Communes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Steeve FERTIG
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président